

Le traité d'économie politique :

Le traité de l'économie politique fut l'ouvrage le plus célèbre de Jean Baptiste Say publié une première fois en 1803 et il est subdivisé en 3 parties :

- **La première partie** : étudie la production des richesses (en 30 chapitres)

- **La seconde partie** : aborde la distribution des richesses (en 11 chapitres)

- **La troisième partie** : traite la consommation des richesses (en 11 chapitres)

Soit les 3 principales étapes désormais devenues classiques du circuit économique.

Dans cet ouvrage Say défend une politique économique libérale. Il s'oppose à Adam Smith sur plusieurs points en donnant beaucoup d'importance au rôle de l'entrepreneur ainsi qu'en incluant les services dans l'activité productive et en s'opposant à l'intervention de l'Etat dans une économie qui n'est pas condamnée à la fin de la croissance comme le prétendait David Ricardo et Adam Smith. Il a attribué une version très ample de la définition de la richesse qui convient, d'après Jean Baptiste Say, à une somme d'utilités et non une somme de produits. Ainsi, il développe une théorie de la valeur fondée sur l'utilité. Pour Jean Baptiste Say **« L'argent n'est que la voiture des produits »** c'est-à-dire que ce dernier n'a pas d'effet sur l'activité productive mais qui n'est qu'un simple « voile ».

Ce livre qui défend le libéralisme a connu beaucoup de difficultés lors de son édition, notamment le rejet de l'ouvrage de la part de Napoléon reprochant à Say la prise de défense du libre-échange dans une période de froid entre l'Angleterre et la France. Aucune réédition ne sortira pendant le règne de Napoléon, il fut par la suite réédité 5 fois et eut une grande influence sur l'école classique française.